

# TROIS ÉTAPES POUR UNE PROTECTION RENTABLE DES HABITATIONS CONTRE LES INONDATIONS

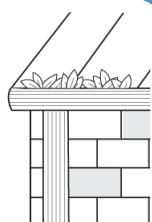
Effectuez ces 3 étapes pour réduire le risque d'inondation et réduire le coût du nettoyage en cas d'inondation. Pour les éléments énumérés à l'étape 3, vérifiez auprès de votre municipalité les exigences en matière de permis et la disponibilité de subventions pour la protection contre les inondations. \* S'applique seulement aux habitations avec un sous-sol

## Étape 1 : Entretenez les lieux au moins deux fois par année

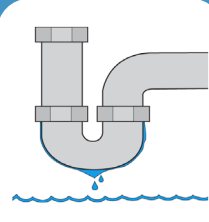
Travaux pour 0 \$



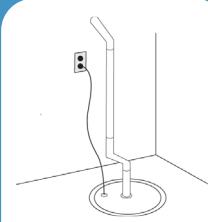
Enlever les débris de l'égout pluvial le plus proche du fossé et du ponceau



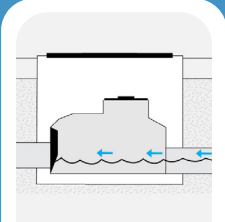
Nettoyer les gouttières



Vérifier s'il y a des fuites dans la plomberie, les accessoires et les appareils électroménagers



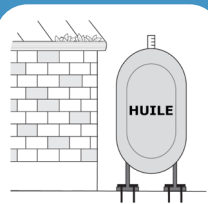
Tester la pompe de puisard\*



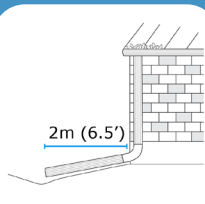
Nettoyer le clapet antiretour

## Étape 2 : Effectuez des mises à niveau simples

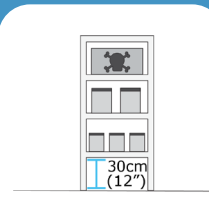
Travaux pour moins de 250 \$



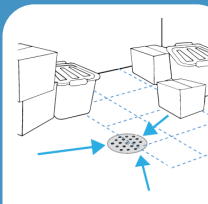
Sécuriser les réservoirs de carburant



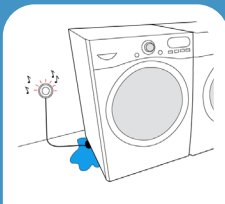
Prolonger les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards à au moins 2 m des fondations



Entreposer les objets de valeur et les matières dangereuses dans des contenants étanches



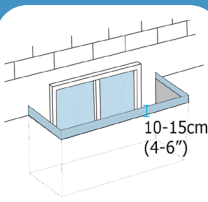
Enlever les obstructions au drain du plancher



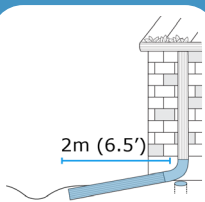
Installer et entretenir des alarmes d'inondation

## Étape 3 : Effectuez des mises à niveau plus complexes

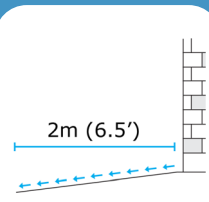
Engagez un entrepreneur pour les travaux de plus de 250 \$



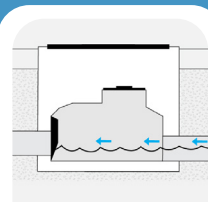
Installer de soupiraux à au moins 10 à 15 cm du sol et installer des fenêtres résistantes à l'eau\*



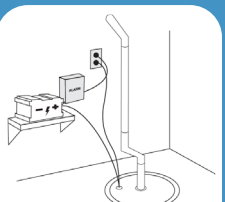
Débrancher les descentes pluviales, boucher les drains de fondation et prolonger les descentes pluviales pour diriger l'eau à au moins 2 m des fondations



Corriger le nivellement pour diriger l'eau à au moins 2 m des fondations



Installer un clapet antiretour d'eau



Installer une pompe de puisard de secours et une batterie\*

Remarque : Toutes ces mesures ne s'appliquent pas nécessairement à chaque maison. Le fait de suivre ces étapes ne garantit pas la prévention des inondations.